



Musée d'Art sacré de Saint-Mihiel
20 octobre 2017

La Sainte Elisabeth : redécouverte d'une œuvre
attribuée à Ligier Richier

Marie Lecasseur
responsable du service conservation et valorisation du
patrimoine et des musées du département de la Meuse



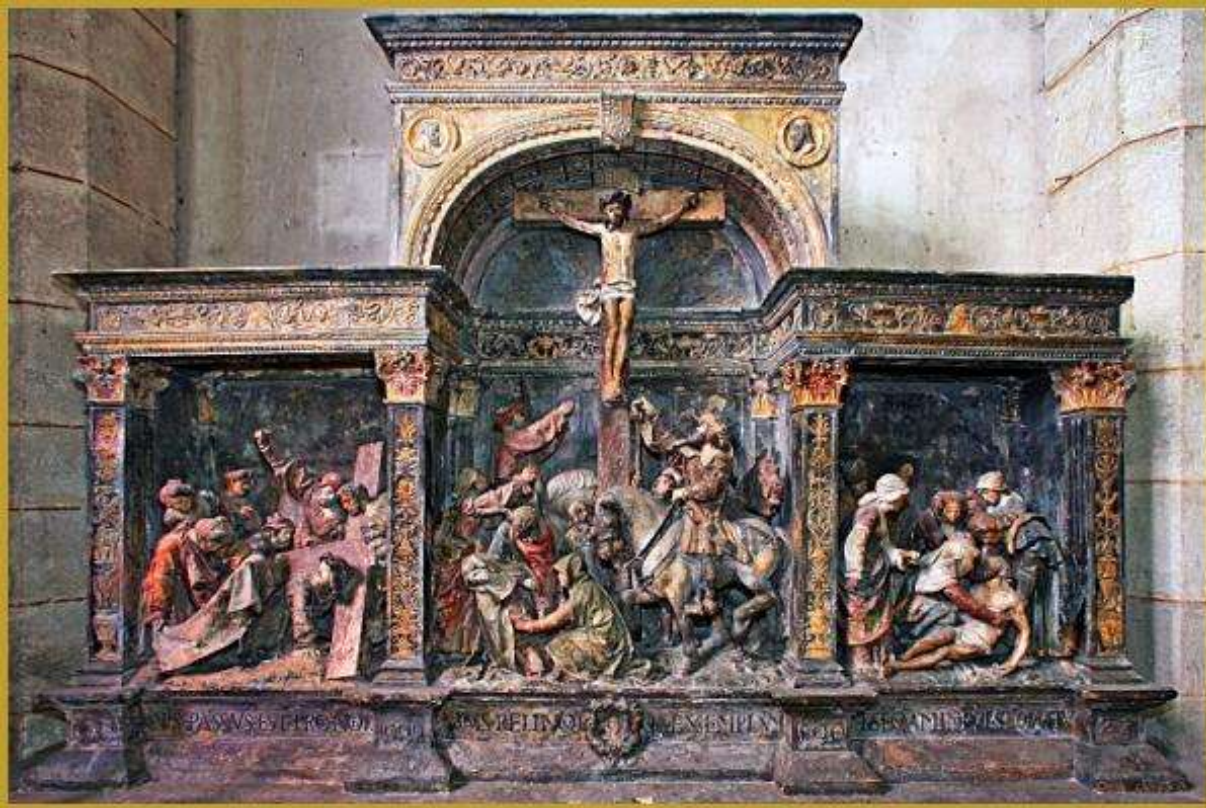




















Communication journée d'étude du 20 octobre 2017

La procédure de legs ou de don à un Musée de France

Loi Musées de 2002 (retraduite dans le Code du Patrimoine du 20 février 2004).

Article 10 : **Toute acquisition, à titre onéreux ou gratuit**, d'un bien destiné à enrichir les collections d'un musée de France **est soumise à l'avis d'instances scientifiques** dont la composition et les modalités de fonctionnement sont fixées par décret.

La Commission acquisition, régionale, se réunit en moyenne 3 fois par an pour la Région Grand Est.

Article 11 :

I. - Les collections des musées de France sont **imprescriptibles**

II. - Les biens constituant les collections des musées de France appartenant à une personne publique font partie de leur domaine public et sont, à ce titre, **inaliénables**.

Toute décision de déclassement d'un de ces biens ne peut être prise qu'après avis conforme d'une commission scientifique dont la composition et les modalités de fonctionnement sont fixées par décret.

Les biens incorporés dans les collections publiques par dons et legs ou, pour les collections ne relevant pas de l'Etat, ceux acquis avec l'aide de l'Etat **ne peuvent être déclassés**.

En outre, une personne publique peut transférer, à titre gratuit, la propriété de tout ou partie de ses collections à une autre personne publique si cette dernière s'engage à en maintenir l'affectation à un musée de France. **Le transfert** de propriété est approuvé par le ministre chargé de la culture et, le cas échéant, par le ministre intéressé, **après avis du Haut Conseil des musées de France**.

III. - Les biens des collections des musées de France appartenant aux personnes morales de droit privé à but non lucratif acquis par dons et legs ou avec le concours de l'Etat ou d'une collectivité territoriale ne peuvent être cédés, à titre gratuit ou onéreux, qu'aux personnes publiques ou aux personnes morales de droit privé à but non lucratif qui se sont engagées, au préalable, à maintenir l'affectation de ces biens à un musée de France. La cession ne peut intervenir qu'après approbation du ministre chargé de la culture et, le cas échéant, du ministre intéressé, donnée après avis du Haut Conseil des musées de France.

C'est ainsi que le dossier de cette œuvre est passé devant la commission acquisition de la Région Grand Est en mars 2017, puis devant la commission restauration en mai 2017.



Historique de la statue, état de la question

En mars 2016, après acceptation du legs par la ville de Saint-Mihiel, une vaste enquête pour identifier l'œuvre et sa provenance commence. Elle est menée conjointement par le Département de la Meuse et un comité scientifique composé d'historiens de l'art, dont Madame Paulette Choné, Madame Geneviève Bresc-Bautier, Madame Sophie Jugie et Madame Boudon-Machuel. Elle permet rapidement d'étayer les premières impressions très favorables à une attribution possible à Ligier Richier.

Informations de la famille Reyre :

- Une œuvre achetée directement par Mme Magdeleine HUTIN, née Gaboury (1901-1990) ou par le biais de Monsieur Henri Meyer-Nemarq - antiquaire à Saint-Mihiel rue basse des Fosses, ami de la famille, souvent mandaté par la justice pour estimer des biens -, après-guerre (vraisemblablement 1946), à une vente publique (sans doute les Domaines).
- A sa mort c'est Madame Marie-Joséphine Hutin (1925-2013), fille aînée d'une fratrie de cinq enfants, épouse de Monsieur Dominique Reyre, le légataire de l'œuvre, qui hérite de la statue.
- Elle proviendrait de la saisie par l'État français, pour faits de collaboration avec l'ennemi Nazi, d'une importante collection d'œuvres d'art locale.
- Depuis toujours on dit dans la famille que cette statue figurerait une Sainte Elisabeth, provenant d'un groupe sculpté de la Visitation, et qu'elle serait de la main de Ligier Richier (ou atelier).

L'iconographie : confirmation d'une Sainte Elisabeth

Provenant d'un groupe de La Visitation

- Épouse du prêtre Zacharie, Élisabeth est représentée au ventre bien arrondi. Sa posture et ses gestes démonstratifs laissent supposer qu'elle ait fait partie à l'origine d'un groupe sculpté de la *Visitation*. Cet épisode est relaté dans l'Évangile selon saint Luc. « Avancés en âge », Élisabeth et Zacharie ne pouvaient avoir d'enfant. Pourtant, l'archange Gabriel annonça à Zacharie que sa femme enfanterait un fils et qu'ils lui donneraient le nom de Jean. Alors enceinte de saint Jean-Baptiste, Élisabeth reçut la visite de sa cousine Marie, peu après l'Annonciation. « Lorsqu'Élisabeth entendit la salutation de Marie, l'enfant tressaillit dans son sein ». C'est ce mystère de la Visitation qui nous est traduit dans la pierre. Du visage d'Élisabeth marqué par les signes de l'âge se dégage une expression presque extatique, renforcée par l'intensité du regard et les lèvres entrouvertes.
- Les traits marqués par l'âge du visage de cette femme (rides du front, du coin extérieur des yeux et du cou) et son ventre proéminent sont des éléments marquants qui vont dans le sens d'une figuration d'une Sainte Elisabeth. Son côté gauche, moins travaillé que son côté droit, laisse imaginer qu'elle pouvait tout à fait faire partie d'un groupe disposé dans une niche, l'arrière n'étant que dégrossie.

S'assurer de la provenance légale de l'œuvre avant le passage devant la Commission acquisition Grand Est

- Dans le contexte trouble de l'après Seconde Guerre mondiale et du risque de biens spoliés à des personnes juives, le responsable scientifique du Musée doit démontrer qu'il a fait des recherches prouvant que l'œuvre ne proviendrait pas de ces spoliations... Le Ministère de La Culture est très vigilant sur ce sujet. Ces recherches ont été faites avant que la source de l'abbé Souhaut ne soit trouvée, qui écartait ensuite cette possibilité....
- C'est ainsi que des recherches en archives, avec autorisation personnelle et ciblée de certains documents sur cette période ont été menées durant quelques semaines afin d'écarter cette éventualité : recherches dans les dossiers relatifs aux personnes juives durant la Seconde Guerre mondiale, les commissaires-priseurs et les notaires, et bien sûr les ventes des Domaines. Malheureusement aucun dossier évoquant cette vente d'après-guerre n'a été retrouvé dans la série Q concernée des Archives Départementales de la Meuse.

Une source bibliographique importante pour remonter le fil de l'histoire : l'abbé Souhaut

Un autre indice précieux est procuré par un ouvrage sur Ligier Richier, « **Les Richiers et leurs œuvres** », écrit en **1883** par l'abbé Souhaut (il officie à l'église paroissiale Saint-Etienne d'où proviendrait l'œuvre entre 1869 et 1883). Dans son chapitre XVIII, p.123-126, il évoque une « Visitation » dont voici le descriptif précis qui ne laisse nullement le doute quant au fait qu'il puisse s'agir de notre Sainte Elisabeth :

« L'historien de Saint-Mihiel (il s'agit de Charles Emmanuel DUMONT (1802-1878), avocat puis juge à Saint-Mihiel, qui dans son ouvrage *Histoire de la Ville de Saint-Mihiel*, tome III, pp319-320,) nous apprend qu'en 1670, les chapelles de l'église paroissiale de cette ville (Saint-Etienne) avaient tellement souffert dans les guerres antérieures et étaient dans un état si affreux de délabrement, que l'évêque de Verdun ordonna de démolir les autels et d'enterrer les statues (dans le cimetière d'après DUMONT). Or, la chapelle de la Visitation possédait un travail très curieux, un groupe de deux personnages au moins, dû au ciseau du grand maître. L'ordre de l'évêque ne fut pas exécuté dans toute sa rigueur ; seulement la sainte Vierge et sainte Elisabeth furent descendues de leur piédestal, et aucune tradition ne dit ce qu'elles devinrent, jusqu'au jour où M Moreau les trouva dans un jardin de la rue des Tisserant (vrai ou plutôt sans doute dans le cimetière ?), à Saint-Mihiel, et les acheta.

De la Vierge, il n'y avait plus que le tronc. Sainte Elisabeth était assez bien conservée, il ne lui manquait que les mains (et une bonne partie de l'avant-bras droit). M Watrinelle, sculpteur à Verdun (1828-1913), fut chargé de la restaurer, et je souhaite qu'un artiste s'inspirant des Vierges de Richier et du fragment qui reste, reconstitue également avec inspiration du texte sacré, le corps entier de l'autre statue.

Contemplons un instant dans le Musée de M. Moreau celle qui donnera bientôt le jour à saint Jean-Baptiste. Comme son mouvement bien marqué au-devant de sa parente, ses bras tendus et en même temps levés vers le ciel, ses yeux pleins d'éloquence, traduisent de la manière la plus expressive les paroles de l'Évangile : « d'où me vient ce bonheur que la mère de mon Dieu entre dans ma maison ? »

Si les traits de la figure, le naturel de la pose, la vérité du sentiment montrent jusqu'à l'évidence que l'œuvre est de Ligier, on ne reconnaît pas avec moins de certitude son style dans la disposition des vêtements. L'artiste devant représenter une femme qui espère bientôt l'honneur de la maternité, dessine ces apparences avec la délicatesse qui le caractérise ; et cette circonstance, sans gêner son habilité à copier les formes du corps, explique seulement pourquoi, préférant pour elle la position inclinée, **il l'habille encore d'un quadruple vêtement.** Sur le mantelet montant jusqu'au cou et orné des dessins les plus riches, **on admire surtout un de ces rubans que le ciseau seul des Richiers sait nouer, dérouler, et faire flotter au vent.** **Une seconde tunique, également ouvragée de damasseries, qui rappelle la cheminée de Han, descend au-dessous des genoux ; sous ces vêtements** qui ont plus de moelleux que d'ampleur, **et que bordent des franges de laine plutôt que de pierre, la robe proprement dite, avec ses larges replis, s'abaisse jusque sur les pieds.** Pour compléter le costume, un manteau, attaché sur l'épaule gauche et relié à droite en dessus de la casaque, au lieu de gêner les mouvements, semble plutôt s'ouvrir pour les favoriser.

Les pieds n'ont que de légères sandales : la tête est couverte d'une coiffure strictement lorraine, avec des passes et un fond, dont la simplicité convient à une femme obligée de garder son intérieur.

J'ai dit que les restaurations avaient été faites par M. Watrinelle ; il a rejoint les fragments de la tête, et sous ce rapport, son travail est parfaitement réussi. Un avant-bras et les deux mains à neuf par lui, sont peut-être moins heureux.

C'est égal, je n'ai pu voir cette statue sans former le désir qu'elle reprît bientôt sa place d'honneur dans l'Église Saint-Étienne.

De la Vierge, ai-je dit, il ne reste que le tronc, mais quelle délicatesse dans ce torse ! Quelle manière d'attacher les vêtements, de faire circuler et de nouer des rubans vrais à étonner nos industriels ! **Puis, comme les replis festonnés qui entourent le cou, sont bien l'exacte copie de la gorgerette que nous admirerons plus tard dans la Cléophéé (Marie Cléophas) du Sépulcre !**

Oui, qu'un artiste rétablisse une tête et des pieds ; qu'il suive bien dans la pose des bras la direction indiquée par ce qui reste ; qu'il exprime l'empressement avec lequel Marie se jette dans les bras d'une parente bien-aimée, et aussi l'enthousiasme de son Magnificat d'actions de grâces pour les merveilles que Dieu avait opérées en faveur de sa servante, devenue sa mère !

Ces statues auraient chacune un mètre vingt de hauteur. » (en réalité 1,05m)



La famille sammielloise Moreau, propriétaire de l'œuvre avant la famille HUTIN

La collection qu'admirait l'abbé Souhaut chez le savant **juge Léon-Charles Moreau (1843- ?)** allait bientôt être entraînée dans de sombres vicissitudes. **Le fils, Jean-Dominique-Adolphe Moreau, dit de la Meuse (1880-1946)**, installé à Paris en 1928, fut un collaborateur notoire durant la Seconde Guerre mondiale. Cet individu **appartenait à la Cagoule, dont il tenait le 4^{ème} bureau, un groupe révolutionnaire anti-communiste financé par des industriels français et des fascistes italiens**. La cagoule commet les **deux attentats à la bombe de l'Etoile**, qui visent les organisations patronales, le **11 septembre 1937**, sous de faux drapeaux, **visant à faire accuser les communistes**. Les cagouleurs veulent faire croire à l'armée qu'une insurrection communiste va avoir lieu, pour qu'elle les aide à faire un coup d'état. Mais ce coup d'état rate et Max Dormoy, alors ministre de l'intérieur du gouvernement, démantèle la Cagoule fin 1937. Moreau de la Meuse est condamné suite aux aveux d'un ingénieur de chez Michelin. **Il est incarcéré à la prison de la Santé**. Il essayera de se faire libérer pour raisons de santé mais n'y arrive pas. Arrivent la Seconde Guerre mondiale, l'occupation allemande et la collaboration ; il en profite pour **être libéré en 1941**. Il est alors embauché par le commissariat général aux questions juives où il va s'occuper des affaires de Marcel Bloch, c'est-à-dire de la saisie des usines d'avions de Marcel Dassault (1892-1986), qui sera assigné à résidence, mis en prison puis déporté. A la libération en 1944 Moreau de la Meuse est à nouveau incarcéré à la prison de Fresnes.

Moreau de la Meuse avait 4 enfants (2 garçons, 2 filles), dont Adolphe avec lequel il vivait après le divorce d'avec son épouse lors des attentats de 1937. Apparemment, après-guerre ils auraient tous voulu changer de nom.... Son autre fils alla dans les ordres, une fille décéda en 1945, la seconde se maria à un Hongrois et partie vivre en Hongrie. Que devint son fils Adolphe, lui aussi fasciste, putschiste et collaborationniste actif (il essaya par exemple de faire arrêter le père de sa cousine par les allemands, en le dénonçant à la Milice, pour entre autre le cambrioler !) ?

Après son **décès à la prison de Fresnes en 1946**, où il n'aura pas eu l'occasion d'assister à son procès, **ses biens furent saisis et vendus aux Domaines, a priori la même année, date à laquelle la statue aurait été achetée par Madame Magdeleine Hutin, mère de Madame Marie-Josephe Reyre.**

Un travail de recherches fait avec la complicité d'un comité d'experts qui accrédite une attribution à Ligier Richier

La comparaison stylistique avec d'autres œuvres de l'artiste fait apparaître de nombreuses similitudes. Je ne fais ici que rapporter et développer le travail scientifique de Madame Paulette Choné :

- Tout d'abord le talent de Ligier Richier se révèle dans le **soin apporté au traitement du costume. Les accessoires** font écho à d'autres éléments portés par des figures exécutées par l'artiste :

* **Le fermail ou double agrafe** fermant la guimpe et les fronces légèrement divergentes font penser à la *Sainte Femme* de Clermont-en-Argonne ou encore à la Vierge de la *Pieta* d'Etain (boutons à la place d'une agrafe)



© Inventaire Général G COING



© Guillaume Ramon



© Inventaire Daniel Bastien



© Inventaire Général G COING

* le « nœud d'Isis » fermant la ceinture évoque celui ornant la robe de la Vierge de la *Pâmoison*, celui de Marie-Salomé préparant le tombeau du Christ ou encore le plissé du ruban de l'ange du *Sépulcre*.



© C2RME / Anne Chauvet

* **Les franges de laine de la seconde tunique** rappellent le surcot frangé à devant plongeant et la ceinture souple de la *Madeleine* de Briey ou encore de manière très similaire celles du drapé de la cheminée de Han-sur-Meuse, ainsi que le souligne à l'époque l'abbé Souhault.



© Guillaume Ramon



© Inventaire Général G COING



* **Les motifs renaissance du damassé** du vêtement sont très proches de ceux de la cheminée de Han-sur-Meuse (qui proviendrait d'après Don Calmet de la Maison de Ligier Richier et fut achetée par un prier de l'abbaye en 1761). On retrouve ainsi le motif du vase godronné ou encore des motifs floraux très proches stylistiquement.





* **Le laçage du corset** rappelle celui de la Sainte Femme portant la couronne d'épines du *Sépulcre*.



© Inventaire Général G COING

© C2RMF / Anne Chauvet





* **La boucle orfèvrée** qui retient vers la hanche droite l'ampleur du tissu du manteau est analogue à celle qui ramène une grande masse d'étoffe sur l'épaule droite de la Sainte Femme assistant la Vierge défaillante ou à celles qui maintiennent le manteau de Nicodème (debout) au *Sépulcre*. **Le dispositif relève de la même logique : disposition fréquente en éventail, profondeur, gonflant et dynamique du mouvement des étoffes.**



* **Les fines sandales « romaines » de cuir lacé** et le mouvement gracieux du pied donnent à la silhouette une allure classique, comparable à celle de Joseph d'Arimathie du *Sépulcre*). Le rendu esthétique des phalanges des doigts de pieds est très proche.





- Enfin, les traits du visage de *sainte Élisabeth* sont **caractéristiques de la typologie déployée par le maître : bourrelet marqué des paupières, arcade sourcilière tourmentée, nez aquilin, narines bien ouvertes, expressivité de la bouche (les dents sont visibles) et petit menton rond.**



Proposition de datation

- D'après Madame Paulette Choné, la datation de l'œuvre serait proche de celle du chantier de la chapelle des Princes de Bar (1540/49 - 1554).
- Pour Mesdames Bresc-Bautier et Boudon-Machuel nous sommes également **aux alentours de 1550, dans la seconde partie de la carrière de l'artiste** (qui se termine en 1564 avec son départ pour Genève en tant que Protestant, où il décède en 1567).

La restauration de l'œuvre au C2RMF à Paris

Le 26 juillet 2016, la statue est transportée à Paris dans les locaux du Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France. Là, une étude complète de l'œuvre est confiée à deux restauratrices en sculpture, Amélie Méthivier, qui était déjà intervenue dans les années 2000 sur la restauration de *La Mise au Tombeau*, et Nathalie Bruhière. La restauration proprement dite commence en juin 2017 et s'est terminée en septembre avec le soclage de l'œuvre, qui est revenue en Meuse le 12 octobre 2017.

L'étude avant restauration a notamment mis en évidence que la **Pierre utilisée pour cette œuvre était la même que celle utilisée pour le Sépulcre, soit la pierre de tonnerre en Bourgogne** (à 65 km de Troyes), un calcaire blanc, très fin, très dur, résistant, aisé à tailler, notamment utilisé dès le XIIe siècle dans la région de Troyes.

L'œuvre de Nayel Zeaiter au Vent des Forêt

Le travail de recherches sur l'œuvre se poursuit à travers l'œuvre de l'artiste Nayel Zeaiter au Vent des Forêts 2017, qui met en images pour les rendre plus lisible auprès du grand public l'ensemble de toutes ces données....

